

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11.02.2020

Délibération
n° CA 2020 - 10

Approuvant l'attribution d'une subvention à une association étudiante

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré décide :

Article 1

Le montant de **1000 €** sera versé à l'association **Toulouse Student Model United Nations** qui financera une délégation de 10 étudiants pour participer à la Harvard World Mun 2020, la plus grande simulation de conférences des nations unies au monde qui s'organise à Tokyo cette année. Chaque participant incarne le rôle d'un délégué d'un pays membre de l'ONU et devra essayer de défendre les idées du pays attribué du mieux qu'il le peut.

Article 2

Cette subvention sera imputée sur le **Service Opérationnel 912 101 0001**.

La Présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA